



## Rencontre de l'Observatoire

**Les SIG, un outil incontournable pour l'application des Obligations  
Légales de Débroussaillage à la charge des collectivités**

*Le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024*

*à Gardanne*



## L'Observatoire Régional de la Forêt et du Bois

- **L'Observatoire Régional de la Forêt et du Bois** collecte, synthétise et diffuse l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt, nécessaire à la politique forestière.

Piloté par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Fibois Sud et la DRAAF, l'Observatoire est au service des décideurs publics, porteurs des politiques forestières à l'échelle de la région, des départements et des territoires.

- Suite à l'adoption de la loi de Juillet 2023 sur la défense des forêts contre les incendies, loi qui en modifie le périmètre, les collectivités doivent se ressaisir du sujet des **Obligations légales de débroussaillage**.

Les systèmes d'information géographique sont indispensables pour identifier les propriétés soumises à cette réglementation et faciliter son application par les Maires.

Ainsi, cette rencontre vise à échanger sur les données et outils disponibles pour un meilleur déploiement des Obligations légales de débroussaillage.

# Programme de la rencontre

14h15 – 14h30

Accueil des participants

14h30 – 14h40

Introduction

14h40 – 15h30

## ● **L'apport des SIG sur l'identification des Obligations légales de débroussaillage**

- Les besoins des collectivités pour la mise en place de stratégies d'application des OLD.
- Les récentes évolutions des règles d'application géographique et les évolutions sur les besoins cartographiques.
- Les données disponibles.

15h30 – 17h00

## ● **Partage d'expériences à partir d'initiatives en cours**

- Oudébroussailler.fr : un outil web-sig de sensibilisation.
- Cartographie des enjeux : apporter un appui à la stratégie des collectivités dans les Alpes de Haute-Provence.
- Les atlas comme outil d'accompagnement des collectivités ardéchoises.
- Informer les communes sur l'ampleur du débroussaillage et ses modalités de mise en œuvre par la carte en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- La mise en place d'outils d'information pour les élus et les administrés à l'échelle locale, exemple de Cavalaire (83).

17h00 – 17h30

## ● **Perspectives de travail et de mutualisation dans le cadre de l'Observatoire**

## Accès

La rencontre de l'Observatoire se déroulera à  
**l'Écomusée de la Forêt Méditerranéenne**  
RD 7, 20 Chemin de Roman, 13120 GARDANNE

- Depuis Salon de Provence : prendre la sortie Pont de l'Arc (30b), puis direction Luynes et ensuite Gardanne.
- Depuis Marseille : prendre la sortie Luynes puis direction Gardanne.

## Inscription

Merci de confirmer votre participation en nous renvoyant le bulletin réponse par mail à l'adresse [inscription@communesforestieres.org](mailto:inscription@communesforestieres.org)

Un formulaire d'inscription en ligne est disponible ici.

## Contact

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Luc Mabire au 04 42 65 78 13.



Retrouvez l'Observatoire Régional de la forêt et du bois [sur www.ofme.org](http://www.ofme.org)